

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

Le 17 Novembre 2022, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 10 Novembre 2022, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, SEGUIN, CROMER, DALCIN, LE BREDONCHEL, CADRET, BOYER, SANS, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MUSETTI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
M BAHLOUL	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
Mme ROHEL	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
M. MICHELON	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ALCOUFFE Conseiller M ^{al}
M. SETTIER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. SANS Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. BASQUE, BOUDEAU et ALCOUFFE Conseillers Municipaux

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

255 - OBJET : Approbation du procès-verbal du 06 Octobre 2022

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 06 Octobre 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOpte À L'UNANIMITÉ

☞ Le PV de la séance du 06 Octobre 2022.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20221117-255-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 21/11/2022